

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 17

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Sierre	Aménagement et restructuration du secteur de l'Hôtel de Ville, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ainsi que les architectes originaires du Valais et établis en Suisse	22 août 88 (10 juin 88)	
Office des constructions fédérales, Berne	Plan directeur et extension de l'EPFZ-Hönggerberg, CI	Architectes suisses ou domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1987. De plus, étudiants en architecture répondant à ces critères, à l'exclusion des assistants de professeurs faisant partie du jury	(31 août 88) 16 déc. 88	
Ville de Neuchâtel, Direction de l'urbanisme	Nouveau théâtre en ville de Neuchâtel, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel inscrits avant le 1 ^{er} janvier 1988 au registre neuchâtelois des architectes ; architectes originaires du canton de Neuchâtel et domiciliés en Suisse, inscrits au REG A ou B des architectes avant la même date. En outre, six bureaux d'architectes invités.	2 sept. 1988 (dès mars 1988)	9/88 B 58
Commune de Montreux	Hôtel de Ville, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton à la même date et architectes établis ou domiciliés à la même date dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel ou du Valais	12 sept. 88 (dès le 5 avril 88)	
Commune du Locle	Réaménagement du centre ville, CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel et inscrits au REG A ou B (le recours aux spécialistes d'autres disciplines établis hors du canton est autorisé), ainsi que tout architecte originaire du canton de Neuchâtel	30 sept. 88 (15 juin 88)	
Commune de Martigny	Aménagement de la place de Rome, CI	Architectes établis en Valais, en Suisse romande ou au Tessin, ou qui en sont originaires	30 sept. 88 (15 juin 88)	10/88 B 70
Commune de Loèche/VS	Aménagement du centre de La Souste, CI	Architectes établis ou domiciliés en Valais ainsi que les architectes valaisans domiciliés ou établis en Suisse	14 oct. 88	
Ville de Lausanne	Aménagement d'un quartier urbain de 7 ha au lieu-dit «Gare du Flon», CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés en Suisse avant le 1 ^{er} janvier 1988, architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger ; association possible avec des architectes et des urbanistes étrangers	31 oct. 88 (31 août 88)	11/88 B 78
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités ; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	(31 oct. 88) 31 mai 1989	B 118
Commune de Monthey	Aménagement et structuration de la place de l'Hôtel-de-Ville, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais, architectes (REG A ou B) domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura ou du Tessin	Décembre 88 (15 juillet 88)	14/88 B 102
Ville de Neuchâtel	Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, CP	Architectes domiciliés ou installés dans le canton de Neuchâtel depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ; architectes originaires du canton de Neuchâtel (REG A ou B), domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi que des architectes invités	16 déc. 88 (4 juillet- 12 août 88)	
Fondation Roi-Baudoin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 février 89 (15 oct. 88)	15- 16/88 B 110

Carnet des concours

«Visions pour la ville du futur» – Concours international d'idées

Ouverture

L'école d'architecture et d'urbanisme de Wisconsin-Milwaukee organise un concours international d'idées, anonyme, sur la conception de la ville du futur. Des concours similaires, sur des sites urbains différents, seront organisés tous les trois ans jusqu'à l'an 2000 et coïncideront avec les congrès de l'UIA.

Le concours 1988 portera sur l'aménagement de la ville de Milwaukee, exemple type de la ville industrielle du XIX^e siècle. Le concours est ouvert aux architectes, urbanistes, designers et spécialistes des sciences sociales du monde entier, auxquels les organisateurs recommandent vivement de se regrouper en équipes.

L'objectif du concours est de créer des visions novatrices et réalistes pour une cité de l'avenir, tout en sensibilisant les urbanistes et les designers, les décideurs et le grand public aux problèmes du développement de la ville.

Les concurrents devront formuler des solutions pour chacun des trois types urbains présents à Milwaukee: le centre ville, la zone résidentielle ancienne et la périphérie.

Les langues du concours sont l'anglais et le français.

Jury

Le jury international est composé de M^{me} Cynthia Weese (Etats-Unis) et de MM. Charles Correa (Inde); Geoffrey Darke (Royaume-Uni); Allan B. Jacobs (Etats-Unis); Amos Rapoport (Australie); Carlos Tejeda (Mexique); William Turnbull (Etats-Unis).

Prix

Une somme globale de 125 000 \$ US sera répartie comme suit par le jury: 75 000 \$ US partagés également en un, deux ou trois premiers prix; 50 000 \$

US pour les seconds prix (partagés également entre 5 à 10 lauréats). Le jury pourra décerner également des mentions honorables.

Calendrier

L'inscription est ouverte.

Date limite d'inscription: 30 novembre 1988.

Date limite de réception des questions: 31 décembre 1988.

Envoi des réponses aux questions à tous les participants: 31 janvier 1989.

Date limite d'envoi des projets (le cachet de la poste faisant foi): 31 mai 1989.

Réunion du jury: juin 1989.

Annonce des résultats aux concurrents: juillet 1989.

Exposition de tous les projets au Congrès mondial de l'UIA à Montréal, Canada: mai 1990.

Modalités d'inscription

Il n'y a pas de fiche officielle d'inscription. Les concurrents doivent simplement indiquer leurs nom et adresse en s'acquittant de leurs droits d'inscription avant le 31 novembre 1988. Ces droits s'élèvent à 75 \$ US, payables

soit par chèque ou mandat postal, établi à l'ordre de SARUP-UWM

Foundation-ICDC

et adressé aux organisateurs:

ICDC

School of Architecture
and Urban Planning
University of Wisconsin-
Milwaukee
P.O. Box 413

Milwaukee WI 53201
(Etats-Unis)

soit par virement bancaire:

ICDC Account N° 32-9924

Marshall & Ilsley Bank

770 North Water Street

Milwaukee,

Wisconsin 52302 (Etats-Unis)

Ce concours a reçu l'approbation de l'UIA.

Il appartient à André Rouyer, président de *Plans-Fixes*, d'ouvrir la manifestation et de saluer les personnalités présentes, au sein desquelles on remarquait le président Maurice Cosandey et l'architecte Max Bill.

Puis il passa la parole à Georges-André Chevallaz, qui fut, à l'époque de l'Expo, syndic de Lausanne.

M. Chevallaz rappela tout d'abord ce que l'aménagement des rives du lac, que l'on admire aujourd'hui, doit à Alberto Camenzind.

Puis l'orateur évoqua, en des termes plaisants, l'«enrôlement» du futur architecte en chef de l'Expo, dans un petit troquet zuricois. Il rappela que l'évocation de la future exposition avait fait lever dans les rangs des architectes vaudois une nuée de vocations, «un peu comme ces vols d'étourneaux au temps de la vendange quand on lâche un coup de fusil». Au milieu de toute cette multiplication de chapelles, d'écoles ou de tendances au sein desquelles il fallait faire un choix, le comité directeur fit appel à un homme de l'extérieur, «et qui vint plutôt du sud que du nord du Gothard», qui fut capable de tout l'enthousiasme nécessaire pour transformer en chantiers ces terrains en friche, et en bâtiments ces chantiers innombrables.

Il fallut cependant bien reconnaître que les trois premiers mois de l'Exposition avaient été plutôt décevants. Et c'est là que se situe le deuxième «moment Camenzind». Au terme d'une des innombrables manifestations qui jalonnèrent l'Expo, «les Vaudois de la direction et du comité directeur, trompant les chiffres rouges et leur amertume dans l'acidité critique d'un petit blanc, les Vaudois qui entreprennent peu et se découragent vite» essayèrent la sainte colère de Camenzind, qui se déchaîna contre les ingratitude et les passivités officielles, pour libérer les cœurs et les esprits. Ce fut le tournant de l'Exposition: un sort avait été conjuré, et la manifestation put dès lors voguer vers le succès qu'on lui connaît. «En ce soir de fin juillet, Alberto Camenzind avait imprimé sa patte à l'Expo et lui avait rendu l'espoir.»

Après ces chaleureux propos de l'ancien conseiller fédéral – que nous aurions aimé relater *in extenso*, mais que nous nous sommes bornés à résumer, faute de place –, on assista à la projection du film, tourné le 12 juillet 1987 dans la propriété de l'architecte à Astano.

Dans la partie introductive Ca-

menzind, finement interrogé par Bertil Galland, évoque ses origines familiales: un grand-père et un père hôteliers, et la vie dans les établissements d'Andermatt, puis de Göschenen. Mais aussi son attachement profond (son «esprit de clocher», comme il le dit plaisamment lui-même) à la Léventine et à Lugano.

Camenzind trace, de manière sensible, le cadre de sa vie au Tessin, décrivant les villages si typiques (répondant totalement aux canons du grand Alberti), les maisons, avec leur pièce de vie commune unique et leurs petites chambres à coucher, et le climat si doux et si agréable, qui fait que l'on vit davantage dehors que dedans. Il rappelle que la maison dans laquelle il vit est une œuvre des célèbres Trezzini, les architectes de Saint-Petersbourg.

C'est à la vision des chantiers de son pays que Camenzind se sentit attiré par l'architecture, désireux de créer des espaces pour les besoins de l'homme. Mais c'est par la mobilisation de guerre qu'il connut la plaine de Vidy pour la première fois, en tant qu'expert aux examens athlétiques pour l'obtention de l'«insigne sportif»!

Prié de tracer son bilan personnel, au sujet de la satisfaction qu'il retire maintenant de l'Expo, il en vient à regretter que plusieurs problèmes, dénoncés déjà dans cette manifestation comme de futurs sujets de préoccupation, n'aient pas été pris davantage au sérieux: la pollution, les retombées d'une économie uniquement capitaliste, la vieillesse ou l'accueil des émigrés. Il déplore que le monde politique n'ait pas réagi comme il l'espérait.

Sur le plan des suites techniques en revanche, il se félicite de l'essor pris par les constructions en voiles (telles celles du secteur du port de M.-J. Saugy), que l'on vit par la suite utilisées comme couverture pour les stades des Jeux olympiques de Munich; il constate que l'on a copié le monorail pour l'exposition de Montréal; les Japonais sont venus en masse pour voir ce qui avait été fait à Lausanne en vue de la préparation de leur exposition d'Osaka, etc. «Mais l'idée qui me plaisait le plus, et qui n'a jamais été reprise, c'est celle du télécanaapé. Vous voulez savoir pourquoi? Parce que généralement, dans une gare, le train s'arrête au quai, alors que dans le télécanaapé, c'était la gare qui courait après le train!» Quelle jeunesse chez cet homme qui va bientôt fêter ses 75 ans!

Parlant de la liberté de la création architecturale, Camenzind

Actualité

Plans-Fixes consacré à Alberto Camenzind

Le 25 mai 1988, devant un nombreux public composé essentiellement d'amis et de confrères, Alberto Camenzind a pu savourer des instants privilégiés, lorsque se déclenchèrent les bravos à l'issue de la projection du film qui lui a été consacré.

Le Théâtre de Vidy, l'un des derniers vestiges de l'Expo de 1964 dont Camenzind fut l'architecte en chef, fut le lieu de cet hommage que les Vaudois, pudiques, ont mis tant de temps à rendre à ce faconné de joies à qui, pourtant, ils doivent beaucoup.